

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 juin 2025

Nombre de Conseillers : **84**

En exercice : **84**

Titulaires présents : **45**

Suppléants présents : **5**

Pouvoirs : **9**

Nombre de votants : **59**

Numéro
2025-06-11-076

Point de l'ordre du jour
26

Objet
**Aménagement du
territoire – Participation
à l'édition 2025 de
« Terres de Jim » et
convention de
partenariat**

Date de convocation
06 Juin 2025

Affichage de la convocation
06 Juin 2025

Rapporteur
Madame DURAME

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 juin à 18 heures, se sont réunis à la salle « Boval » du Bocasse sous la présidence de Monsieur Éric HERBET, Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Fabrice GAMELIN** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Titulaires présents :

M. FOUCAULT Yves, M. VALLEE Serge, M. NAVE Alain, M. BOUTET Jean-Jacques, M. PICARD Philippe, Mme DURAME Delphine, M. GUTIERREZ Denis, Mme COOL Frédérique, M. ALIX Dominique, M. CAJOT Norbert, Mme THIERRY Nathalie, M. DEHAIS Jean-Jacques, M. GAMELIN Fabrice, M. LELOUARD Patrick, M. GUEVILLE Roland, Mme DOUILLET Jasmine, M. LEMETAIS Dany, Mme BAILLEUX Colette, M. OCTAU Nicolas, Mme LECAUDE Fabienne, M. POYEN Jean-Luc, M. LEGER Bruno, M. BERTRAM Xavier, M. PETIT Jacques, M. GOSSE Emmanuel, Mme LAMBARDE Stéphanie, M. MARMORAT Philippe, M. TAILLEUR Romain, Mme HUBERT Sabrina, M. LESELLIER Paul, Mme PUECH D'ALISSAC Elisabeth, M. AGUADO Anthony, Mme CASAERT Isabelle, M. HERBET Éric, Mme FAKIR Valérie, M. CORBILLON Bernard, M. COUILLER Jean-Paul, Mme SAHUT Géraldine, M. HOGUET Christophe, M. DUPRESSOIR Jean-Paul, M. CARPENTIER Jean-Pierre, M. DELNOTT François, M. NIEL Jacques, Mme BASTIEGE Brigitte, M. NION Patrice.

Suppléants présents :

M. Eric CHIVOT, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. VALLEE Philippe, Mme Marie-Claude LOQUET BENAÏOUN, Mme SCHOEGEL Christelle.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. de LAMAZE Edouard a donné pouvoir à Mme THIERRY Nathalie,
M. CHAUVET Patrick a donné pouvoir à M. LEGER Bruno,
M. CORDIER Julien, a donné pouvoir à Mme DURAME Delphine,
M. HOUEL Dominique a donné pouvoir M. NION Patrice,
M. RENARD Guillaume a donné pouvoir à M. GOSSE Emmanuel,
M. BRUNET Bernard a donné pouvoir à M. NIEL Jacques,
Mme CLABAUT Anne-Sophie a donné pouvoir à M. MARMORAT Philippe,
M. BONHOMME Patrice a donné pouvoir à M. TAILLEUR Romain,
M. LOISEL Yves a donné pouvoir à M. HERBET Éric,

Membre absents excusés :

Mme FOURNEAUX Béatrice, M. SOLER Laurent, M. BOUCHER Bruno, M. TIHI Frédéric, Mme VERHAEGHE Fabienne, M. LEBOUCHER Denis, M. VINCENT Philippe, Mme STIENNE Sylvie, Mme BOURGUIGNON Sandrine, M. DU MESNIL François-Régis, M. GRENTE Manuel, M. BLOT Philippe, M. BERTRAND Jean-Pierre, M. VALLÉE Patrick, M. EDDE Jean-Marie, M. VANDERPERT Thierry, M. SAILLARD Lionel, M. POISSANT Christian, Mme AUTIN Christèle, Mme DUCHESNE Stéphanie, M. LANGLOIS Thierry, M. SAGOT Pascal, M. ROLLINI André, Mme LEROY-TESTU Gladys, M. AVENEL Éric, M. FOULDRIN Gaël, M. BURETTE Alain, DUPUIS François, M. OTERO Fabrice, M. MOLMY Georges

Monsieur le Président cède la parole à Madame Delphine DURAME, Vice-Présidente en charge de la Communication, qui expose à l'assemblée que la Communauté de Communes a été sollicitée pour participer matériellement et financièrement au festival « Terres de JIM 2025 » programmés du 12 au 14 Septembre prochain à Vieux Manoir.

Chaque année, depuis 10 ans, les jeunes agriculteurs organisent un événement majeur, les Terres de Jim. Il s'agit d'une manifestation d'ampleur permettant de promouvoir le monde agricole auprès d'un public connaisseur ou non.

Plus grand événement agricole en plein air d'Europe avec 100 000 visiteurs attendus, « Terres de JIM 2025 », pour sa 11^e édition, est organisé par le syndicat des Jeunes Agriculteurs, dans l'objectif de valoriser l'agriculture, faire découvrir les métiers, les savoir-faire et le terroir normand

L'édition 2025 prévoit ainsi une multitude d'animations et d'activités pour petits et grands, alliant découverte, amusement et apprentissage. Participez à des moments interactifs pour explorer les dernières innovations agricoles et comprendre les enjeux de demain.

Ce festival offre un moment convivial et enrichissant, en famille ou entre amis, au cœur de la nature et de la convivialité avec les jeunes Agriculteurs de Seine-Maritime, et notamment :

- 100 hectares d'animations : Concours national de labour
- Moiss' Batt' Cross, Auto-foot, Tracteur pulling
- Concours bovins, spectacles équestres, dégustations
- Journée pédagogique pour scolaires
- Rencontres professionnelles & tables rondes
- Mobilisation : 800 bénévoles
- Entreprises, collectivités, acteurs agricoles
- Forte implication du réseau JA 76 (500 adhérents sur 15 cantons)

Les objectifs du partenariat sont de :

- Promouvoir nos compétences et savoir-faire auprès du grand public et des professionnels
- Soutenir l'agriculture normande et française
- Associer notre image à un événement positif, intergénérationnel et fédérateur
- Bénéficier d'une visibilité forte grâce au plan de communication (RS, presse, site...)
- Communication renforcée sur les réseaux sociaux & presse locale et nationale
- Association à l'image d'un événement emblématique de l'agriculture et du territoire normand

Pourquoi engager la Communauté de Communes Inter Caux Vexin dans ce festival ?

- Renforcer notre ancrage territorial
- Affirmer notre soutien au monde agricole
- Bénéficier d'un public large et diversifié (familles, professionnels, institutions)
- Associer notre collectivité à un projet ambitieux et convivial

La CCICV pourrait assurer ainsi sa présence durant 3 jours autour de prestations d'hospitalité et de communication évaluées à 34 775 € HT et détaillées comme suit

PARTENARIAT OR : 30 000 € HT

HORS PARTENARIAT :

- Stand (tente 10 x10) : 3 150 € HT
- Electricité : 250 € HT
- Mobilier : 1 375 € HT

Par ailleurs, la CCICV prend en charge sur son budget principal des supports de communication valorisés à 1 176 € HT.

Délibération

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- De se prononcer favorablement sur la proposition de participation à l'édition 2025 de Terres de JIM prévue du 12 au 14 Septembre 2025 à Vieux Manoir ;
- D'autoriser le Président à signer la convention à intervenir avec l'association « Terres de JIM 2025 » ;

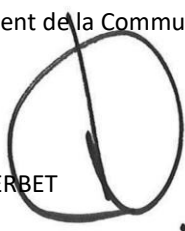
- D'accorder une subvention d'une valeur de 34 775 € HT à l'association « Terres de JIM 2025 » ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante ;
- D'imputer la dépense de subvention correspondante au BP 2025 service « administration générale », chapitre 65 ;
- D'imputer les dépenses induites par les supports de communication produits pour cette manifestation, au BP 2025 service « administration générale » chapitre 020.

Type de scrutin	Ordinaire
Nombre de votants	59
Suffrages exprimés	59
Abstention – Refus de prendre part au vote, ...	0
Majorité Absolue	30
Votes pour	59
Votes contre	0

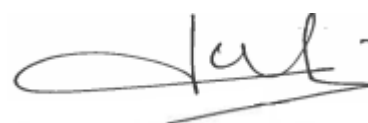
Pour ampliation conforme,

Le Président de la Communauté,

Éric HERBET




Le Secrétaire de séance



Fabrice GAMELIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20250611-2025-06-11-076-DE
Date de télétransmission : 19/06/2025
Date de réception préfecture : 19/06/2025